

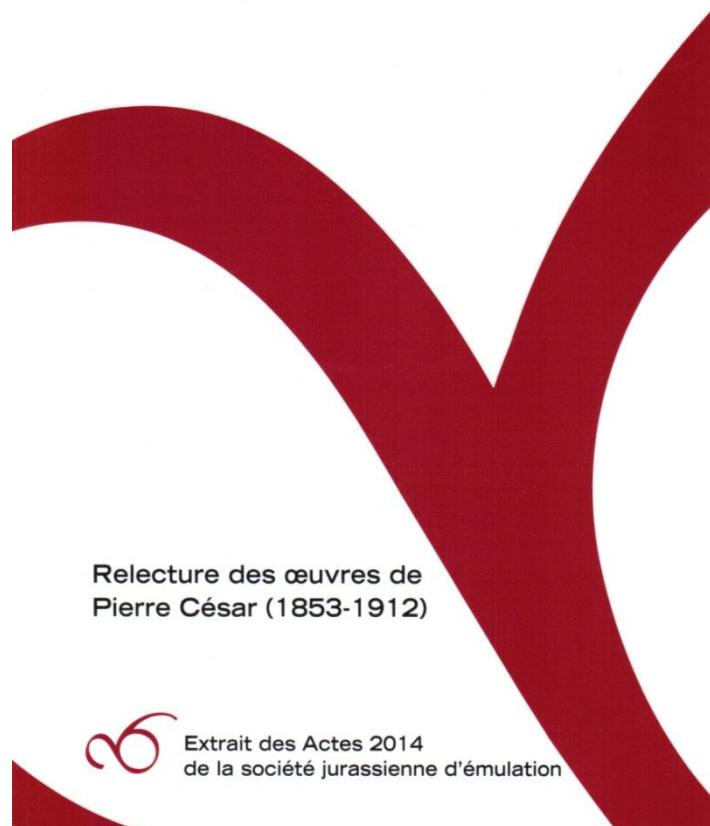


## Relecture des œuvres de Pierre César (1853-1912)

Par Erika Moser. Extrait des Actes 2014 de la société jurassienne d'émulation.

103 ans après la mort de Pierre César son œuvre est relue par **Erika Moser**. Elle est étudiante en théologie protestante à l'Université de Berne.

C'est avec plaisir que nous vous présentons ici son article qui «a été conçu comme une étude préalable à un futur travail de master sur les œuvres de Pierre César et en propose une introduction.» (p. 204).





## Relecture des œuvres de Pierre César (1853-1912)

Erika Moser

«La parole pour un monde meilleur: écrire à la jonction entre la littérature, le journalisme, la pédagogie et la prédication<sup>1</sup>».

Pierre César, curé catholique-chrétien jurassien, écrivain, journaliste et pédagogue, était connu de son vivant bien au-delà des frontières nationales. Plus de cent journaux suisses et étrangers ont annoncé son décès. Aujourd’hui, il appartient surtout à la mémoire culturelle du Jura, comme en témoigne le vif écho qu’ont suscité les activités et l’article produits à l’occasion du centenaire de sa mort<sup>2</sup>. La Bibliothèque nationale suisse est par ailleurs en train de rendre accessibles numériquement quelques œuvres importantes de Pierre César.

Espérons que ce signal témoigne d’un intérêt renouvelé pour ses œuvres, car il semble que leur contenu soit quelque peu tombé dans l’oubli. Lorsqu’on mentionne les textes publiés de Pierre César, on fait davantage référence à ses œuvres littéraires, plus nombreuses, qu’à ses écrits documentaires. Le «Gotthelfjurassien»<sup>3</sup> est le surnom qui lui a été donné car il a quelques points communs avec le pasteur et écrivain de l’Emmental, mais son collègue plus âgé est plus social-conservateur.

Le parallélisme entre les deux auteurs ne fonctionne pas en ce qui concerne la couleur politique. Par contre, un nombre important d’écrits a priori typiques de cette époque reflètent, à travers la perspective d’un chrétien philanthrope, engagé socialement et politiquement dans le radicalisme (social-libéral), un discours social, politique, pédagogique et éthique du XIX<sup>e</sup> siècle finissant, appartenant à une minorité confessionnelle et connecté à toute la Suisse ainsi qu’à l’étranger.



## La bonne vie par l'éducation – le fil rouge dans l'œuvre de Pierre César

On montrera la spécificité de l'œuvre de Pierre César dans trois textes, choisis selon un critère thématique. Parmi les nombreux thèmes chers à Pierre César, deux ressortent particulièrement – à côté de l'amour, qui apparaît dans tous ses romans et nouvelles – : l'éducation et la «bonne vie». Pour Pierre César, l'éducation est une condition préalable à la bonne vie, autant du point de vue de l'individu que de la société. En conséquence, elle est surtout pensée à partir de l'éthique. En ces temps où le fossé entre riches et pauvres était très profond, elle avait une fonction d'intégration à la société.

Un des textes, dont il va être question plus bas, est une histoire fictive de 1881, *Sans famille*, parue dans une deuxième édition en 1899 sous le titre *Sans père!*, en allemand *Vaterlos!* (1899)<sup>4</sup>. Ensuite, deux textes pédagogiques, *Le surmenage intellectuel* (1889) et *Les soupes scolaires* (1890), seront présentés. Ces deux textes sont des contributions qui ont été primées lors de concours. Rappelant les débats actuels sur l'harmonisation des plans d'études<sup>5</sup> et l'horaire scolaire continu, mais aussi sur les exigences pour des compétences homogènes<sup>6</sup>, ils nous dévoilent une part de l'évolution de la pédagogie depuis sa mise en place au XIX<sup>e</sup> siècle en tant que branche scientifique. Par ailleurs, on discerne, dans les écrits pédagogiques de Pierre César, une certaine constance autour d'enjeux éducatifs très disputés.

Le point commun entre ces trois textes est tout d'abord l'extrême valorisation de l'éducation et de la formation ; Pierre César les considère comme des instruments contre la pauvreté, pour la réalisation des capacités individuelles dans le but d'honorer la création de Dieu et d'améliorer le bien-être de la société. L'acquisition de nouvelles libertés – les libertés d'opinion et de conscience – exigent une formation.

Les textes reflètent ainsi un lieu commun du mouvement libéral : l'aspiration de l'individu à la liberté au service de toute la société<sup>7</sup>. Pour Pierre César, ce lieu commun a aussi une base théologique. L'importance qu'il accorde à la charité et à la louange de la Création justifie théologiquement le fait de considérer l'éducation et la liberté comme liées l'une à l'autre.

L'autre point commun entre ces textes est l'accent mis sur la vertu en tant que condition pour une bonne vie. La vertu sociale primordiale est l'amour du prochain en actes. Les vertus des individus sont différentes selon les sexes. Les femmes sont censées être modestes, économies, fortes, conscientes de leurs devoirs, mais aussi empathiques, affectueuses, prêtes au sacrifice, apaisantes, fidèles, soumises et pleines d'amour du prochain. Elles devraient éviter de gaspiller leur énergie dans des jeux de pouvoir, de trop bavarder et d'être



envieuses. Les vertus masculines sont associées quant à elles aux actions pour la justice sociale : fidélité en amour, conscience du devoir, modestie, loyauté familiale, volonté d'entretenir ses proches, efficacité, prévoyance et abstinence de boissons alcoolisées.

## Du valet de ferme à l'homme de lettres: la biographie de Pierre César<sup>8</sup>

### Jeunesse et formation



Pierre César jeune homme (Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, GLB 5002, album de famille).

Pierre César est né le 30 mai 1853 à Buix, en Ajoie – le village fait aujourd’hui partie de la commune de Basse-Allaine. Il est le fils de Pierre Joseph César, travailleur agricole, et de Jeanne César-Vallatte. Adolescent, il suit l’exemple de son frère aîné Joseph : après une saison en tant que valet de ferme, il fréquente à partir de 1869 l’Ecole normale de Porrentruy. A l’instigation de son professeur, Alexandre Friche<sup>9</sup>, directeur de l’Ecole normale, il quitte son poste d’instituteur à Porrentruy et s’immatricule en 1874 à la toute nouvelle faculté de théologie catholique à Berne<sup>10</sup> pour entreprendre des études de théologie, de 1875 à 1878. En parallèle, il décroche un brevet d’enseignant secondaire. Il reçoit une bourse du canton de Berne pour financer ses études, alors qu’il envisageait de travailler en parallèle à sa formation. A

l’époque du *Kulturkampf*, Johann Ritschard, directeur de l’éducation et figure de proue du radicalisme bernois, encourage en la personne de Pierre César un représentant des forces libérales dans la partie jurassienne du canton<sup>11</sup>. Joseph, le frère de Pierre César, lui vient également en aide durant ses études<sup>12</sup>.

### Fondation d’une famille et premières années en tant que prêtre

Pierre César est ordonné prêtre le 7 avril 1878 par l’évêque catholique-chrétien Eduard Herzog (1841-1924)<sup>13</sup>, et est élu curé à Charmoille. Il épouse



le 21 octobre 1879 à Berne Marie Zahnd, originaire de Belp, près de Berne (1857-1939). Le père de Marie y était avocat mais on ne sait rien de sa mère<sup>14</sup>. Grâce à sa formation, Pierre César a pu grimper l'échelle sociale, ce qui se reflète dans ce mariage.

Pierre et Marie César-Zahnd seront parents de trois enfants : Juliette (1881-1955), Joseph (1887-1945) et Marcelle (1892-1970).

Les paroisses catholiques du Jura sont profondément divisées par les affrontements du *Kulturmampf*<sup>15</sup>. C'est aussi le cas à Charmoille : la minorité catholique libérale n'a pas réussi à faire élire son candidat Pierre César pour un mandat supplémentaire<sup>16</sup>. Alors que la paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier était à la recherche d'un successeur pour Louis Mirlin, elle prie Pierre César d'envoyer sa candidature et l'élit curé en 1884.

### Journaliste et écrivain

Pierre César a commencé son activité journalistique et littéraire alors qu'il était étudiant. Auteur connu dans les années 1880, il écrit dans *Le Jura Bernois* et est également correspondant en Suisse pour *Le Figaro* ainsi que pour *L'Etoile belge* et *L'Indépendance belge*. Il traite une grande variété de thèmes dans ses écrits : histoire, technique, évènements locaux, politique ; il écrit sur le chemin de fer, l'histoire locale, les symboles de l'unité nationale, les symboles de l'opposition au manque de liberté, le bilinguisme et la question sociale.

Dans tous ses écrits littéraires, l'amour joue un rôle essentiel dans l'intrigue. Pierre César a une haute estime du mariage d'amour et rejette les mariages arrangés pour des raisons patrimoniales. On verra plus précisément les raisons possibles étayant cette vision des choses, ainsi que la fonction littéraire de ce topicue.

De temps à autre, Pierre César publie ses textes littéraires sous des pseudonymes : Jean Roll, Pierre Desbuys et G. Ducœur.

### Engagement social et pédagogique

Pierre César est actif pendant plus de vingt ans comme président de la commission scolaire. Il fonde la soupe scolaire la «cuisine populaire» et organise des ramassages de chaussures pour les écoliers. Son engagement s'adresse – indépendamment de leur orientation politique – à tous les indigents, aux sans-droit. On les retrouve aussi comme protagonistes de ses romans : dans *Sans père*, l'orphelin issu d'une union hors mariage et maltraité jusqu'à fendre l'âme ; dans *Un instituteur*, l'instituteur qui devient, sans en être responsable, l'enjeu de cabales politiques et personnelles dans



le village. Pierre César essaie dans son écriture d'indiquer des issues à ces tristes situations.

## Construction de l'église

Après que le Grand Conseil du canton de Berne a reconnu en 1898 les deux communautés catholiques, les conflits ne cessent pas à Saint-Imier entre les paroisses catholique-chrétienne et catholique romaine. Au centre de ces affrontements, il y a la question de la propriété de l'église de Saint-Imier. L'utilisation commune est impensable pour la paroisse catholique romaine. Le Tribunal fédéral et la Direction des Eglises bernoises règlent l'affaire en mars 1910 sous la forme d'un accord entre les deux parties. Il y est stipulé que la paroisse catholique-chrétienne renonce à l'église de Saint-Imier et qu'en échange elle reçoit 80 000 francs comme capital de départ pour construire une nouvelle église. Pierre César s'engage dans la construction de l'église catholique-chrétienne Saint-Paul, qui sera consacrée par l'évêque Eduard Herzog en 1912<sup>17</sup>.

## La courte vie d'une personnalité marquante et pleine d'humour

Après son départ en retraite, Pierre César s'engage encore plus au niveau social et pédagogique ; mais cela ne durera pas très longtemps : il meurt le 12 octobre 1912 après une courte maladie, à l'âge de 59 ans.

Pierre César a pu compter sa vie durant sur l'énorme soutien de sa famille dans toutes ses activités. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne sa femme Marie, décrite comme travailleuse, intelligente et discrète<sup>18</sup>. Vraisemblablement, les rôles liés au sexe ont été répartis selon l'esprit de l'époque.

Laconique et plein d'humour, Pierre César est un remarquable observateur du comportement humain. La persévérance de l'amour et la recherche pragmatique de solutions structurelles à des problèmes sociaux apparaissent autant dans ses écrits que dans son activité quotidienne. Voici comment Pierre César manifeste son libéralisme : la nécessité de l'engagement social est pour lui une évidence, mais il insiste continuellement sur la responsabilité personnelle au nom du maintien de la liberté individuelle.

Selon Pierre César, des solutions structurelles ne peuvent déployer leurs effets contre la misère que si les individus se comportent de façon vertueuse. A ce sujet, sa position ne diffère pas de celle de ses contemporains qui préconisent la charité<sup>19</sup> : il s'engage dans des actes concrets de l'amour du prochain pour l'amélioration de la situation sociale, comme l'illustrent les initiatives pour la soupe scolaire ou pour le ramassage de chaussures en faveur des écoliers.



## «Le vivre et l'habit, le livre et le cahier»<sup>20</sup>: la soupe scolaire comme moyen pour améliorer la société

L'idéal selon Pierre César est notamment que tous les enfants soient fournis par leurs familles en nourriture, habits, livres et cahiers. Il décrit la triste réalité d'une manière très parlante:

«Ah! comme ils font pitié, ces enfants au visage bleui par les bises qui soufflent dans les rues, lorsqu'ils s'en vont en classe, leur corps frêles grelottant sous des habits que ne remplacent pas à temps ni la bourse presque toujours vide des parents, ni les largesses nécessairement mesurées des bureaux ou sociétés de bienfaisance.<sup>21</sup>»

Les enfants viennent en classe amaigris et mal habillés, avec rien d'autre dans l'estomac qu'«un maigre déjeuner, composé d'un café affreux, souvent froid et par-dessus le marché, d'un morceau de pain que la misère a elle-même mesuré!»<sup>22</sup>. On comprend aisément qu'il est difficile d'apprendre quoi que ce soit dans ces conditions. C'est pourquoi Pierre César, pédagogue énergique, recherche des solutions pragmatiques.

En tant que partisan décidé des repas scolaires en cantine, il réfléchit à la nécessité de la soupe scolaire – il l'a lui-même initiée à Saint-Imier<sup>23</sup> – dans une contribution sociopédagogique<sup>24</sup> destinée à un concours organisé par la *London Schools Dinner Association*. Il reçoit le premier prix pour ce texte complet, motivé, prenant en compte les aspects internationaux, plaidoyer élégant et objectif pour l'établissement généralisé de repas scolaires. Les citations au début de sa contribution<sup>25</sup> trahissent les sources auxquelles Pierre César puise son engagement: «Laissez venir à moi les petits enfants» (Mc 10,14) est placé avant la devise de la Société suisse du Grütli<sup>26</sup> «Par l'instruction à la liberté», suivi de l'adage populaire «Ventre affamé n'a pas d'oreilles».

Pierre César souligne l'aspect profondément philanthropique de ces repas permettant à des enfants pauvres de s'approvisionner en nourriture bonne et suffisante. La nourriture devrait contribuer à la robustesse de toute une génération pour qu'elle soit armée face aux exigences de la vie, c'est-à-dire être capable de suivre la «loi éternelle du travail»<sup>27</sup>. Pierre César voit dans les repas scolaires le moyen le plus efficace de combattre la pauvreté à sa racine et d'éradiquer ainsi la misère et le vice. C'est pourquoi, à sa suite, la grande majorité des autorités scolaires, œuvres de bienfaisance, pédagogues et hommes de bonne volonté ont soutenu l'introduction généralisée mais limitée des repas scolaires.

Il y a derrière cette idée une certaine logique utilitaire: une bonne nourriture permet aux enfants de mieux se former, et ils viennent régulièrement



à l'école. Une bonne formation augmente les perspectives d'une activité professionnelle garantissant la subsistance. Des adultes en meilleure santé peuvent travailler davantage, sont moins sujets à la paupérisation et s'intègrent plus facilement à la société, à laquelle ils participent politiquement grâce à leur formation. La vertu est consolidée dans l'ensemble de la société.

Cette argumentation a des points communs avec les instruments actuels de santé publique et de politique de développement. Elle fait penser aux projets d'intégration pour les enfants issus de familles immigrées. L'intégration linguistique, culturelle et sociale permet à ces enfants de suivre une formation qui corresponde à leurs capacités. La diffusion de connaissances sur la diététique et le sport a pour but de protéger la santé de tous. Nombreux sont les efforts pour former professionnellement les jeunes sortis de l'école obligatoire afin de diminuer le risque de pauvreté, autant dans leur propre intérêt que dans celui de la société.

Les repas scolaires soulagent les familles pauvres en leur procurant une nourriture bonne et suffisante sans pour autant qu'elles ne soient relevées de leur devoir d'assistance. Il semble que cela ait été un contre-argument important, car Pierre César fait plusieurs fois référence à la crainte que les repas scolaires favorisent le transfert du devoir d'entretien des enfants en des mains étatiques, et, partant, l'inconduite irresponsable et vicieuse des parents d'un côté, et le démantèlement de la liberté individuelle et sociale de l'autre. Pierre César fait objection à cet argument du transfert en disant que les repas scolaires n'ont en aucun cas une mauvaise influence, à condition que ce soit bien fait. Ils ne peuvent influer négativement sur les familles parce qu'ils n'empêchent pas sur la responsabilité morale des parents. Socialement, ils ne sont pas négativement connotés et ne mettent pas en danger les relations familiales internes<sup>28</sup>. Grâce au financement privé, ils améliorent la cohésion sociale. Pierre César approuve le rôle de l'Etat dans son combat contre le paupérisme, mais s'oppose fermement à ce que l'Etat remplace les initiatives privées. Il préfère clairement un arrangement des repas scolaires au niveau communal à leur étatisation, parce qu'ils seraient plus proches des gens et plus facilement contrôlables. Dans ce contexte, il souligne la maxime libérale affirmant que chacun est l'artisan de sa fortune<sup>29</sup>. A ses yeux, l'aspect personnel et contrôlable correspond mieux à cette vision des choses qu'une institution étatique.

Pierre César conclut son texte en résumant ses thèses : de tels repas scolaires devraient être organisés dans toutes les moyennes et grandes villes. Ne devraient y participer que les enfants vraiment pauvres, ou, exceptionnellement, ceux qui ont un long chemin à parcourir. Chacun devrait y contribuer selon ses moyens, même modestes. Les frais de gestion et de distribution de la nourriture devraient être d'abord assumés par des dons privés bénévoles et des quêtes, et subsidiairement soutenus par la commune, mais en aucun cas par l'Etat. L'intention de Pierre César est de favoriser, à travers cette institution, la cohésion sociale.



La supervision des repas devrait être assumée par un comité. Le corps enseignant, chapeauté par la commission scolaire, détermine quel écolier peut en profiter. Les œuvres de bienfaisance peuvent aussi informer sur les diverses situations familiales. Pierre César aborde ainsi un champ public d'action que les femmes peuvent endosser. Elles peuvent être actives à tous les niveaux du projet: en récoltant des fonds, en déterminant les bénéficiaires, en trouvant des bénévoles pour préparer et distribuer les repas.

Selon Pierre César, le corps enseignant est le plus apte à distribuer un repas complet par jour, si possible en classe. Le public devrait être informé aussi souvent que possible sur les repas scolaires. Ainsi, Pierre César en est convaincu, on maintient vive la volonté d'offrir de tels repas, ce qui en assure aussi le succès<sup>30</sup>.

## Equilibre dans le développement du corps et de l'esprit au lieu de têtes bien pleines: le programme éducatif de Pierre César

D'après le texte sur les repas scolaires, les écoliers ont dû souvent souffrir du manque de nourriture pour le corps. Il semble aussi que le contenu des cours n'ait été qu'en partie une nourriture digeste pour l'esprit d'un enfant. L'écrit *Le surmenage intellectuel* (1889) thématise le problème d'une formation scolaire trop axée sur le travail cérébral. Grâce à ce travail, Pierre César a gagné le deuxième prix du «Concours de l'Académie de l'Yonne et du Centre de la France». Certains passages pourraient être repris dans les discussions actuelles concernant la formation sans que leur contenu n'ait pris une seule ride: «Il faut lutter toujours. Voilà pourquoi aussi la société prend l'enfant dès son jeune âge et le roule dans cet âpre combat en martelant bien cette pensée dans sa tête que tous ses efforts, toutes ses qualités doivent être dirigés vers le même but, but unique, absorbant, hypnotisant l'intelligence, au point de la rendre malade et folle : réussir. Ce mot caractérise notre époque».<sup>31</sup> C'est ainsi que Pierre César analyse son époque, et il semble que cela soit pertinent aujourd'hui encore.

Pierre César ne cesse de souligner la nécessité de la formation au vu des changements rapides apparus au XIX<sup>e</sup> siècle: «[...] c'est la *conditio sine qua non*, d'avoir à sa disposition les nombreux et puissants moyens que les sciences et les arts offrent à tous, particulièrement à ceux qui ont le talent et le flair de s'en servir. D'où découle que, pour se les procurer, se les approprier, l'être humain doit, le plus tôt possible, étudier leurs usages pratiques et en chercher l'application». C'a été le grand mobile, la raison d'être de l'école moderne actuelle<sup>32</sup>. Or, les intérêts de la pédagogie et de la santé publique



vont contre cette tendance à tellement charger le bateau : les enfants, harassés par des journées de sept heures, des devoirs interminables, des examens de fin d'année aux exigences exorbitantes, se fatiguent, se découragent, ou, pire, deviennent nerveusement malades et sont affaiblis par le manque d'exercice, le mauvais air, des bancs trop étroits et une mauvaise position de lecture.

Pierre César fait à l'école le reproche de ne pas s'adapter aux enfants et de les rendre malades. D'après lui, les enfants sont scolarisés trop jeunes, ils ne bougent pas assez, leurs têtes sont bourrées d'un savoir incompréhensible sans aucun égard vis-à-vis de leur réceptivité enfantine qui nécessite la nature comme maîtresse au sens de Rousseau et de Pestalozzi<sup>33</sup>. Les jeunes adultes sortant de la scolarité obligatoire sont réfractaires à tout enseignement ; ils sont devenus paresseux intellectuellement même s'ils doivent continuer à se former. C'est ainsi que l'école manque à son but primordial : la formation du génie. Pierre César conteste à l'école sa prétention d'être la seule institution capable d'enseigner aux citoyens la morale et le génie, afin qu'ils soient préparés à toute les vicissitudes. Pour Pierre César, l'école contribue à la formation du génie de l'individu<sup>34</sup>.

### Une école mieux adaptée aux enfants

D'après Pierre César, les raisons du surmenage sont dues à un excès de matières enseignées et d'heures de cours, aux méthodes d'enseignement monotones et unilatérales, à l'excès de devoirs, à la mauvaise planification des leçons, à l'accent trop important mis sur le par cœur au détriment de la réflexion personnelle, aux examens dont les résultats décident surtout si l'enseignant peut continuer à exercer son métier, et enfin au manque d'heures de gymnastique<sup>35</sup>.

Pierre César désigne quatre mesures à prendre dans le but d'améliorer la situation : réformer les plans d'études, limiter les devoirs, renoncer aux examens de fin d'année et augmenter la dotation en heures de gymnastique<sup>36</sup>. Il ajoute un cinquième point : aller à l'école régulièrement. Ce point doit être exigé et demandé aux parents si l'on veut que la formation soit un succès<sup>37</sup>.

Les plans d'études doivent être limités « au strict nécessaire, à l'indispensable »<sup>38</sup>. Le programme de formation de Pierre César prévoit trois branches particulièrement importantes : « la lecture, l'écriture et le calcul ; un goût à développer : celui de l'étude et quelques notions élémentaires en géographie, en histoire et en instruction civique. Le dessin, sagelement dirigé, rendra plus tard de bons services »<sup>39</sup>. Il conçoit l'enseignement d'une manière intégrative : durant les leçons de lecture, il est possible d'apprendre des notions de sciences naturelles en lisant des textes adéquats. Le programme doit être complété par de « saines pensées morales »<sup>40</sup>. La citation de Pline sous-tend le programme : *Non multa, sed multum*<sup>41</sup>.



Formation des filles en tant que futurs « anges du foyer »<sup>42</sup>,  
formation des garçons en tant que porteurs de responsabilité<sup>43</sup>

En lien avec la formation des filles – que Pierre César approuve en principe<sup>43</sup> –, il se préoccupe du fait de ne pas les affaiblir physiquement, elles qui sont on ne peut plus assidues et vertueuses. Pierre César relève des cas fréquents de déformations osseuses, déséquilibre des hanches, rachitisme, myopie, problèmes digestifs, malnutrition, anémie, tuberculose, et les met en lien avec le surmenage intellectuel, même si toutes sortes d'autres raisons ont dû avoir une influence, ce qu'il remarque non sans réticence. D'après lui, la fierté et l'ambition d'être formées annihile une vertu centrale<sup>44</sup> chez les jeunes femmes : la modestie. Les difficultés créées par les effets sanitaires et mentaux de la formation résultent de la « prédisposition naturelle » des jeunes femmes à être ménagères et mères. C'est pourquoi leur formation devrait les préparer à assumer ce rôle. Même si Pierre César trouve la compagnie de femmes formées « charmante », elles doivent rester l'*« ange du foyer, simple, bonne et gaie »*, et ne participer aux discussions que lorsque c'est approprié. Trop de formation par rapport aux possibilités de développement des femmes n'engendre que des espoirs déçus<sup>45</sup>. C'est ainsi que Pierre César reste captif de la séparation des rôles selon les sexes, et les jeunes femmes de son époque assoiffées de savoir n'ont pas dû goûter ses préceptes bien restrictifs. En revanche, les garçons, eux, doivent être formés pour être des hommes fermes, disposés à se confronter aux problèmes de leur époque et à trouver des solutions ; mais ceci échoue justement à cause d'une « fatigue morale et intellectuelle »<sup>46</sup> engendrée par le système scolaire. Seul un équilibre entre le développement intellectuel et corporel permet l'épanouissement des dons et capacités conférés par le Créateur. La nécessité de réformer le système scolaire trouve ainsi une légitimation théologique. Les dons et capacités sont pensés en termes de répartition des rôles entre les sexes. Les rôles sont déterminés par la nature, donc par Dieu<sup>47</sup>.

Dans les remarques conclusives, Pierre César montre clairement quelle préoccupation sous-tend ses propositions de réforme : un danger de guerre couve dans la situation fragile des jeunes Etats-nations. Les adolescents doivent rester vigilants et prêts à défendre la paix, la liberté et la prospérité de la patrie, selon les rôles attribués à leur sexe<sup>48</sup>.

## Le programme pédagogique de Pierre César

Selon Pierre César, l'équilibre mentionné ci-dessus ne peut être atteint que par une école qui prône d'abord la curiosité et l'intérêt. Comme branches d'enseignement, il distingue les langues, le calcul et ensuite le chant, le dessin, la gymnastique et les travaux manuels<sup>49</sup>.



Les 5 à 7 h d'école correspondraient d'ores et déjà à une journée complète de travail intellectuel. Si devoirs à la maison il doit y avoir, alors qu'ils soient faciles, bien préparés et rapidement résolus<sup>50</sup>.

Au lieu des examens de fin d'année scolaire, Pierre César propose des visites régulières des autorités scolaires ainsi que des examens partiels ayant lieu chaque trimestre<sup>51</sup>.

Pendant leurs premières années de vie, les enfants devraient être libres et dehors le plus souvent possible. La scolarité ne devrait débuter qu'à l'âge de 6 ans. D'après Fröbel, les jardins d'enfants devraient remplacer les écoles maternelles et l'école ne pas durer plus de 6 h par jour. Le sport, les jeux et les excursions amènent de la variété et compensent le manque d'exercice. On suscite chez les enfants l'envie d'apprendre par des lectures intéressantes suivies d'une discussion<sup>52</sup>.

## Argumentation médicale et libérale-pédagogique

Pour étayer ses allégations contre l'école qui nuit à la santé, Pierre César s'appuie sur des écoles de médecine célèbres et des médecins de son temps, comme le conseiller privé Johann Nepomuk von Nussbaum (1829-1890), qui s'est intéressé<sup>53</sup>, d'après Pierre César, aux effets à long terme du surmenage intellectuel, ou l'Académie de médecine de Paris, ainsi que ses homologues viennoise et berlinoise<sup>54</sup>.

Son argumentation pédagogique mentionne Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) et Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827)<sup>55</sup>, ainsi que son élève Friedrich Wilhelm August Fröbel (1782-1852)<sup>56</sup>, fondateur du jardin d'enfants. Il fonde ses propos sur ses propres observations.

Parmi la variété des courants pédagogiques du XIX<sup>e</sup> siècle, Pierre César se classe clairement comme libéral et tenant de la tradition issue des Lumières. Le refus d'un enseignement catéchétique et l'exigence de la réflexion personnelle le distinguent nettement de courants plus conservateurs<sup>57</sup>. Il faudrait aussi mentionner l'idée de l'enfance comme une phase de la vie à part entière. On sent dans son catalogue de mesures pédagogiques l'influence de son professeur de pédagogie au niveau secondaire, Hans-Rudolf Rüegg (1824-1893), qui a propagé une didactique équilibrée dans un esprit pestalozzien et avec des méthodes modérément herbartiennes<sup>58</sup>. Le lien entre éducation et enseignement est en effet fondamental chez Herbart<sup>59</sup>.

Par rapport à la formation des filles, Pierre César reste prisonnier des rôles attribués aux sexes à son époque.

Sa préoccupation de limiter «au strict nécessaire»<sup>60</sup> les contenus d'enseignement au profit des élèves plus faibles pourrait être facilement comprise aujourd'hui comme une tentative de les empêcher d'accéder aux mêmes



chances que les autres. Peut-être qu'il lui importait surtout de garantir au moins un minimum de formation à ces enfants.

## L'envie de lire au lieu du discours moral dans l'église: Pierre César, auteur littéraire

Maintenir l'envie d'apprendre: Pierre César met en œuvre cette exigence dans ses textes littéraires de manière exemplaire. L'apprentissage inclut toujours chez lui une formation dans les choses de la vertu. Si, en s'inspirant de la philosophe américaine Martha Craven Nussbaum, on considère les œuvres littéraires aussi comme un lieu d'exportation des discussions éthiques<sup>61</sup>, les romans et nouvelles de Pierre César offrent un matériel abondant pour reconstruire la mentalité de l'époque.

Pour promouvoir le comportement vertueux, Pierre César n'opte pas pour le sermon moralisateur de l'homme d'Eglise – à côté de ses initiatives concrètes –, mais pour la forme du roman de divertissement, plus attractif et plus didactique. Les romans sont bon marchés, mais ils sont malgré tout transmis de lecteur à lecteur au grand dam des auteurs, comme le suggère l'avant-propos de *La vengeance de Jeanne Gabus*<sup>62</sup>. Pierre César cite sans le nommer un auteur italien: « Je vous recommande ce livre, qui est ce qu'il est, sans qu'aucune préface ait le pouvoir de le faire paraître autre chose. Que le lecteur y jette un coup d'œil, le juge avec indulgence – et le prête le moins qu'il pourra ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'émergence des journaux qui publient des romans-feuillets favorise leur accès à un large public. Pierre César considère aussi les journaux comme d'excellents outils de formation, ce qu'il remarque dans *le Surmenage intellectuel*<sup>63</sup>. Il utilise ce moyen de formation à ses fins: un nombre important de romans et nouvelles de Pierre César sont publiés comme feuillets dans les journaux. Ils y sont particulièrement bien adaptés parce qu'écrits dans une langue simple et élégante pour être passionnantes et sans priorités; au niveau du contenu, ils combinent souvent une histoire policière et une histoire d'amour. Le narrateur est parfois très brusque avec les personnages. Ils peuvent être soudainement modifiés au service de la fluidité narrative et du divertissement, sans toujours la possibilité pour le lecteur de faire le lien avec ce qui précède. Les nouvelles et les romans thématisent les problèmes sociaux actuels, le plus souvent la relation entre riches et pauvres. Le message essentiel des œuvres consiste à appeler à la solidarité sociale et au comportement juste sans rechercher justice pour soi-même ni entrer dans les jeux de pouvoir. A la fin, tout ceux qui sont restés fermes dans leur vertu ont la chance de leur côté. Du point de vue des caractéristiques, ces œuvres, très lisibles indépendamment du niveau de formation et de la longueur de la



journée de travail des lecteurs, relèvent de la littérature populaire au sens le plus authentique du terme. Les riches et les pauvres y trouvent des figures d'identification qui montrent soit un bon comportement, soit un comportement déviant clairement reconnaissable. Pierre César tend un miroir parfois confondant et mordant, parfois ironique et incisif, aux événements sociaux et politiques de la vie villageoise. Il ne tiendrait qu'aux protagonistes de changer ces événements au moment voulu par leur comportement vertueux. Quand on se comporte bien, Dieu vient à notre aide – parfois après de longues périodes de désert.

L'envie de lire est aussi suscitée par le fait que le motif central des romans et nouvelles de Pierre César est l'amour. Les histoires peuvent mal se terminer, comme dans le cas de *La Vengeance de Jeanne Gabus*; or cette fin triste est au service du postulat du mariage d'amour: une femme plus riche est préférée à la jeune et vertueuse Jeanne pour des raisons bassement financières. Cela ne fait le bonheur de personne. La vengeance de Jeanne précipite une autre jeune femme dans la perdition. Cependant, dans les romans et nouvelles de Pierre César, après de longues péripéties, les cœurs droits et vertueux se retrouvent toujours unis d'un amour sincère. On peut y rattacher la vision positive du développement individuel dans le sens de la nouvelle pensée libérale d'un côté, et l'interdiction – fondée sur une théologie libérale – d'instrumentaliser les personnes pour des buts uniquement économiques de l'autre.

### *Informations fictives*<sup>64</sup> : les romans-feuilletons

A ses débuts, le style du roman-feuilleton dans l'Europe de l'Ouest du XIX<sup>e</sup> siècle est profondément lié aux mouvements politiques libéraux nés dans plusieurs pays. Il s'est développé avec l'industrialisation. L'usage des quotidiens politiques de publier des romans dans leur section récréative en a permis une production massive<sup>65</sup>.

Les romans-feuilletons sont un produit des *mass media*, système de communication servant à l'auto-observation des hommes. Leur fonction est de divertir. Le lecteur compare les fictions produites pour son divertissement avec son environnement : soit il les accepte, soit il les rejette. Les romans-feuilletons prennent aussi le parti des réformes sociales et traitent des thématiques comme la liberté de l'individu, la question sociale, ou cherchent des justifications à l'identité nationale<sup>66</sup>.

Pierre César a clairement été influencé par les romans significatifs d'auteurs français<sup>67</sup> et par Gotthelf<sup>68</sup>. Sa critique sociale acerbe fait également référence à Tchekhov<sup>69</sup>.

Si la qualité littéraire de ses œuvres demeure inférieure à celle de ses modèles – surtout en ce qui concerne la subtilité des personnages et des



intrigues –, il traite de thèmes semblables. Les frontières entre la littérature, la prédication, la pédagogie et le journalisme semblent s'estomper dans les résonances pédagogiques et parénétiques traversant l'œuvre fictionnelle de Pierre César.

## La justice aussi pour les pauvres: *Sans père*

L'opposition entre riches et pauvres est essentielle dans les textes de Pierre César. Les riches peuvent aussi être vertueux, mais l'exemple de Marie Holzbaeur dans *Un instituteur* montre bien plus souvent qu'ils dupent les pauvres (dans *Sans père* ou dans *Jeanne Gabus*), qu'ils ne pensent qu'à leurs priviléges et rejettent tous les crimes sur les pauvres et les sans-droit.

Un exemple parlant est le destin du protagoniste du roman *Sans famille!* (1881). Pierre César ouvre son *Histoire populaire suisse* – ce sera aussi le cas dans la réédition de 1899 – avec une citation de Pestalozzi: « Que Dieu me prête vie jusqu'aux jours où, avec sagesse, les souverains sauveront les pauvres, où le riche n'oubliera plus le pauvre, où les humains ne laisseront plus mourir leurs semblables dans le désarroi de la misère sauvage et ignorante, où leurs enfants seront éduqués pour Dieu et à être heureux dans la vie ».<sup>70</sup>

Dans l'avant-propos de l'édition illustrée de *Sans père* (1899), Pierre César souligne que les images et l'histoire remontant aux années septante du XIX<sup>e</sup> siècle ont été saisies dans toute leur noirceur. Or, il constate avec satisfaction que la situation s'est améliorée depuis la première édition. La misère a reculé et le comportement vis-à-vis des pauvres dépeints dans le texte « a disparu de nos mœurs ».<sup>71</sup>

On peut résumer ainsi le contenu du roman:

*Le récit relate l'histoire de Jean l'horloger, originaire de Seffelen, qui a avoué le meurtre de Michel Arnold, fils d'un riche meunier, sans qu'il ne donne de raison pour son acte. Karl Steffen, étudiant en théologie en visite chez son ami Max R., conseiller national et avocat défendeur de Jean, et Louise, sa femme originaire elle aussi de Seffelen, entend parler de ce cas par ce dernier. Karl veut aider Jean et tente de le faire parler. Il manifeste pour Jean de l'intérêt, de la compréhension et du respect et arrive ainsi à lui faire ouvrir son cœur. Karl l'encourage à écrire son histoire.*

*Jean est un fils illégitime et vit avec sa mère dans une grande pauvreté. Sa mère meurt alors qu'il n'a que huit ans. C'est d'abord Madeleine Dalbach, une voisine, qui l'accueille chez elle ; mais elle est elle aussi une mère célibataire très pauvre. Sa fille Véronique, âgée de sept ans, se lie d'amitié avec Jean.*



*Le narrateur analyse la misère, la maladie, la mort prématurée, la violence et tout ce qui souvent mène vers le chemin de la délinquance.*

*Jean est engagé dans une famille de cordiers, les Bichsel, même s'il souhaite plutôt rester chez Madeleine Dalbach. La commune le remet à la famille, qui au moins subvient à son entretien. Il est maltraité, frappé, humilié et mal nourri dans cette famille paresseuse et alcoolique. Il doit travailler dur. Il ne va quasiment jamais à l'école, même s'il est un enfant doué et assoiffé de savoir. Michel Arnold le fait souffrir à l'école. Personne ne prend sa défense, au contraire : il est constamment le bouc émissaire de son instituteur. Le summum est atteint lorsque, dans une scène de torture décrite crûment, l'enfant est attaché et posé contre un poêle chaud. L'instituteur le maltraite parce que Jean a défendu Véronique, accusée d'un forfait commis par Michel. Jean tombe gravement malade et souhaite seulement mourir. Il commence à haïr Michel. Véronique lui conjure de demeurer vertueux et de ne lui faire aucun mal.*

*Plus tard, Jean est engagé précisément dans la famille de meuniers Arnold. Ils ont bonne réputation et sont considérés comme pieux. La famille considère la formation comme inutile, ce qui étonne Jean qui, lui, la voit comme un moyen de sortir de la misère. Le vieux meunier Sämi lui vend des livres en cachette ; et Véronique reste une amie fidèle.*

*Alors qu'il a seize ans, Jean est accusé à tort de vol par Michel. Il décide de partir. Il roue Michel de coups et quitte Seffelen après avoir fait ses adieux à Véronique, qui lui a fait promettre de revenir avec une formation professionnelle en main pour la chercher et l'épouser.*

*Jean va à Berne et tente de trouver du travail. Il échappe de justesse à la délinquance. Il arrive en Suisse romande en accompagnant une troupe de cirque. A la Chaux-de-Fonds, il fait la connaissance de Monsieur Bertrand, un horloger excentrique, qui lui offre une place d'apprentissage. Jean accepte. Il correspond avec Véronique. Alors que de la matière précieuse a été subtilisée dans l'atelier de Monsieur Bertrand, Jean est soupçonné et emprisonné à tort. Le véritable coupable est retrouvé et Jean est blanchi. Il en profite pour changer d'atelier et continuer à se former. Son plan – et là l'intrigue n'est plus tout à fait crédible – consiste à retourner à Seffelen et à y travailler comme horloger. Il rend d'abord visite à Véronique. Elle soigne sa mère malade qui la maltraite. Jean s'installe dans le village, mais demeure un marginal. Cela change un peu momentanément lorsqu'il sauve Michel Arnold de la noyade.*

*Monsieur Bertrand prie Jean de revenir à La Chaux-de-Fonds. Comme Véronique ne veut pas le suivre – elle se sent obligée de rester auprès de sa mère –, il y va d'abord seul. Il ne reçoit plus de lettre de Véronique. Jean retourne à Seffelen pour savoir pourquoi. Il y trouve Véronique confuse et hagarde. Alors qu'elle va dans la forêt, Jean la suit. Il est témoin du fait que Michel Arnold la pousse dans l'eau. Jean tente de la sauver, mais en vain. Grâce à une lettre laissée par Véronique, Jean apprend qu'elle était enceinte de Michel Arnold à la suite d'un viol manigancé par Madeleine Dalbach, malade et moralement à bout.*



*Michel a voulu se débarrasser d'elle parce qu'elle l'avait menacé de rendre son forfait public. Jean a perdu toute confiance en la vie. Hanté par la vengeance, il veut racheter le crime qui a été commis contre lui, contre Véronique et contre tous les enfants défavorisés. Il donne rendez-vous à Michel sur les lieux du forfait et lui démontre sa culpabilité. Prêt à mourir, il défie Michel en duel, qui refuse. Jean lui tire dessus. Il se rend de lui-même à la justice, avoue le meurtre, mais tait ses raisons pour protéger la mémoire de Véronique.*

*Après avoir pris connaissance de cette histoire, le tribunal fait valoir des circonstances atténuantes concernant la peine. Jean est puni de six mois de prison. Après sa libération, il part en Amérique sur conseil de Monsieur Bertrand. Là-bas, dans ce pays sans distinction entre les classes sociales, il veut devenir riche à la sueur de son front pour ensuite aider les enfants pauvres en Suisse.*

*A la fin du livre, Karl s'adresse aux lecteurs. Le but de la publication de cette histoire est d'inciter les lectrices et lecteurs à considérer les enfants pauvres et abandonnés comme des membres à part entière de la société et à les aider.*

Dans les exemples de Jean et de Véronique, des voleurs à Berne, des membres de la troupe de cirque, mais aussi de Monsieur Bertrand, se concrétisent des perspectives pour les enfants défavorisés élevés par une mère célibataire. La société les ignore totalement. Qui a un rang, un nom et des richesses n'a souvent pas de vertu. Pourtant, ce sont précisément ces gens qui disposent du pouvoir politique et social et qui ont la capacité de changer le destin des pauvres. Ils n'assument pas leur responsabilité et ne leur donnent aucune chance. Tant qu'ils ne le font pas, les droits civils des pauvres demeurent lettre morte, et ils n'ont que peu de possibilités d'améliorer leur situation, même s'ils se donnent beaucoup de peine et se comportent vertueusement. Une voie est proposée : la formation ; mais les défavorisés doivent avoir une chance d'y accéder.

De par l'incitation au lecteur à comprendre Jean, la perpétuation démoralisante du non-droit dont souffrent ces personnes devient sensible. Celui qui fait preuve d'empathie vis-à-vis de la détresse qui fait de Jean un meurtrier, malgré le fait qu'il tente d'agir vertueusement, regarde les démunis et les défavorisés d'un autre œil et est prêt à les aider. Grâce à l'exemple de Jean, il est montré que les prédispositions à la vertu et au vice sont humaines, et que, selon les circonstances et les chances de formation permettant ou non l'ascension sociale, elles peuvent triompher. Ainsi, selon une conception bien libérale, tous sont renvoyés à leurs responsabilités : les individus qui forgent leur propre bonheur grâce à un comportement vertueux, mais aussi la société qui devrait aider les pauvres à sortir du cercle infernal de la misère et à tendre vers la moralité autant individuelle que collective. Le critique recensant la nouvelle édition – vraisemblablement Pierre César lui-même – interprète l'œuvre de la façon suivante : « [...] il nous faut remplir notre tâche, nous mettre courageusement à l'œuvre et montrer aux enfants sans famille, à tous ces êtres



qui souffrent en leur âme et en leur corps, qu'ils sont, au même titre que nous, des membres de la grande famille humaine »<sup>72</sup>. Cette citation montre que la motivation fondamentale pour la solidarité entre les personnes va au-delà des droits civils. Son ancrage se trouve dans les droits humains – ou dans la *cari-tas*<sup>73</sup> chrétienne.

## Conclusion:

### *Ubi caritas et amor – et libertas*

Une littérature populaire jurassienne avant la lettre ? Dans l'*Histoire de la littérature en Suisse romande* de 1997, Pierre César est classé parmi les écrivains de feuilletons et est décrit comme « la figure la plus représentative de ce désir de défense et de célébration des valeurs indigènes » du Jura bernois<sup>74</sup>. Les œuvres *Un instituteur* (1895), *Nouvelles jurassiennes* (1893) et *Une nuit au Chasseral* (1897) sont mentionnées dans ce contexte<sup>75</sup>.

Ce classement parmi les écrivains défenseurs des valeurs indigènes – quelle qu'en soit la signification : régionale ? nationale ? – dans un genre à l'importance littéraire insignifiante et à cause de son ancrage local ne rend pas tout à fait justice à Pierre César, ce qui, nous l'espérons, ressort suffisamment de cette présentation.

D'abord, l'ancrage local n'est pas présent dans toutes les œuvres. *Un instituteur* se passe dans l'Oberaargau bernois, *Sans père* principalement dans la région de Thoune. La figure du bon maître Bertrand à La Chaux-de-Fonds a une fonction de renforcement identitaire qui peut aussi être comprise comme une exhortation, dans le sens que là-bas on se comporte de façon plus ouverte envers les pauvres. Par la localisation des comportements inhumains de certains personnages puissants dans la douce région du lac de Thoune, mais aussi à Berne – endroits relativement éloignés pour un lectorat jurassien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle –, les lecteurs ont la possibilité de mettre à distance leurs frayeurs et leur stupeur et de se lancer dans une analyse précise, parce que « ces choses-là n'arrivent pas chez nous ». A nouveau, cette constatation est inhérente à l'exhortation : ne pas propager de tels comportements.

Dans le roman, l'appel à aider les enfants pauvres est mis dans la bouche de Karl Steffen, un étudiant en théologie philanthrope dont on ne connaît pas l'origine. C'est donc le futur prêtre qui incite le lectorat à se comporter vertueusement ; mais Jean, très concerné par cette situation et blessé psychologiquement, prend aussi l'initiative d'aider, et suit ainsi le chemin de la vertu.

Cette conception de la patrie dépassant le cadre local correspond aussi à ce que Pierre César écrit en 1884 dans sa postulation pour le poste de curé à



Saint-Imier : « J'aime le Jura, mais j'aime autant notre Canton et la Suisse ».<sup>76</sup> Un autre argument contre l'ancrage local de Pierre César concerne la diffusion de ses écrits. Grâce à leur traduction en allemand, ses œuvres ont pu touché un nouveau lecteurat. Pierre César a été internationalement reconnu en tant que journaliste et auteur, ce dont témoignent les nombreuses nécrologies publiées lors de son décès.<sup>77</sup>

Il est plausible que le rayonnement de l'écrivain jurassien au-delà de la région ait renforcé l'identité régionale et que Pierre César, qui en était conscient, approuvait cela. Sûrement qu'au travers des motivations mentionnées dans ses œuvres, il s'est aussi adressé à la population locale, ce qui est suggéré par l'*Histoire de la littérature en Suisse romande*.

Si, par contre, on considère aussi les textes scientifiques mentionnés ici, et avec eux la perspective internationale – ou du moins ouest-européenne – des problèmes traités et des solutions envisagées dont ils témoignent<sup>78</sup>, l'image d'un Pierre César ancré régionalement s'en trouve passablement modifiée.

## « Là où il y a l'amour du prochain et la liberté »

Que ce soit dans ses fictions ou dans ses textes scientifiques, les valeurs que Pierre César propage s'inspirent de l'amour biblique du prochain, de sa modalité laïque – c'est-à-dire des droits humains –, ainsi que de leurs conséquences politiques, des droits civils. Dans une perspective chrétienne et occidentale, ces valeurs sont universelles.

Les préoccupations que Pierre César exprime dans son œuvre écrite<sup>79</sup> – en parallèle à Gotthelf – visent bien plus loin que l'ancrage local, malgré tout l'amour qu'il porte à la patrie : il s'agit d'inciter au comportement vertueux dans la société. Alors que les rôles attribués aux sexes sont discutés<sup>80</sup> dans l'univers littéraire de Gotthelf, influencé par le monde paysan, ils semblent être donnés par la Nature et par Dieu dans les textes de Pierre César, et, partant, intangibles.

Le comportement vertueux dans la société va, d'après Pierre César, de pair avec des changements structurels, à condition qu'ils prennent leur source dans la vertu et qu'ils soient favorables à la société. Cet aspect apparaît plus clairement dans les textes scientifiques que dans les textes littéraires. Quel que soit le genre qu'il utilise, son engagement s'adresse aux faibles et aux sans-droit et à leur intégration sociale. Il trouve son origine dans une pensée théologique mais aussi profondément libérale : la liberté individuelle et la responsabilité vis-à-vis de Dieu et du prochain constituent la bonne vie en tant que louange de la Création. La responsabilité comprend le comportement vertueux dans sa vie personnelle ainsi que l'amour chrétien du prochain. Les pouvoirs politiques portent aussi leur responsabilité concernant les structures qui empêchent les personnes d'accéder à une bonne vie.



Ainsi, Pierre César apparaît comme un libéral par conviction chrétienne, un philanthrope proche de sa patrie et des petites gens, qui travaille sur le plan local tout en promouvant des valeurs universelles.

*Erika Moser est étudiante en théologie protestante à l'Université de Berne et titulaire d'un diplôme d'enseignante. Elle est mère de deux enfants.*

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources non imprimées

#### Aux archives de l'Etat de Berne

Pierre CÉSAR à Johann RITSCHARD, directeur de l'Education du canton de Berne, juin 1875-octobre 1876 (BB III b, 13xx, A-F)

#### A la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne

Succession Pierre César

- Pédagogie pour Marie Zahnd (BBB GLB 1158)
- CHRÉTIEN Alphonse, *Quelques notes pouvant servir à la biographie de Pierre César*, s. L. 1912,  
Biographie manuscrite pour la nécrologie (BBB GLB 1260)
- Album de photos de la famille César-Zahnd (BBB GLB 5002)
- Nécrologies (BBB GLB 1155, 1261-1263, 5000)

### Sources imprimées

CÉSAR Pierre, *La Vengeance de Jeanne Gabus*, Delémont, Boéchat, 1883.

CÉSAR Pierre, *Le Surmenage intellectuel*, Saint-Imier, Ernest Grossniklaus, 1889.

CÉSAR Pierre, *Les Soupes scolaires*, Londres, Sir J. Causton et Fils, 1890.

CÉSAR Pierre, *Die Speisung armer Schulkinder* (Les Soupes scolaires), Traduit en allemand et augmenté d'un avant-propos et d'une tabelle statistique par Agnes Blumenfeld, Berlin, Emil Apolant, 1892.

CÉSAR Pierre, *Un instituteur: Nouvelle*, Lausanne, Auguste Jaunin, 1895.

CÉSAR Pierre, *Sans famille. Nouvelle*, Porrentruy, V. Michel, 1881, 2<sup>e</sup> édition sous le titre *Sans père. Nouvelle édition*, Lausanne, Auguste Jaunin, 1899.

CÉSAR Pierre, *Vaterlos! Schweizerische Volkserzählung*, Bienne, Ernst Kuhn, 1899.

### Littérature secondaire

BACHLEITNER Norbert, *Fiktive Nachrichten. Die Anfänge des europäischen Feuilletonromans*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2012.

BALMER Danielle und BERLIS Angela, «Philanthrop mit spitzer Feder. Vor 100 Jahren starb Pfarrer Pierre César, Schriftsteller, Journalist – und Pfarrer», in *Christkatholisch* 21-22/2012, 4s. (cité comme 2012a).

BALMER Danielle & BERLIS Angela, «Pierre César (1853-1912): Le "Gotthelf" du Jura. Prêtre, pédagogue, écrivain et journaliste», in *Présence catholique-chrétienne*, N° 9, 104<sup>e</sup> année, novembre 2012, 4-8 (cité comme 2012b).



- BERLIS Angela, *Pierre César. Prêtre, Pédagogue, Ecrivain et journaliste jurassien*. Conférence à Mémoires d'ici à Saint-Imier du 30 octobre 2013 (non publiée).
- BEUCHAT-BESSIRE Anne, «César Pierre», in DHS, 16.02.2005 (URL <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F42581.php>, accès le 31.08.2014).
- GORCE Maxime, «Centenaire de Pierre César», in *Jura Bernois* N° 121 du 28 mai 1953.
- GORCE Maxime, «Pierre César (1853-1912), écrivain jurassien et témoin du Jura: son œuvre», in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* N°2 vol. LVII, Porrentruy, 1954, pp. 253-262.
- GRUNDER Hans-Ulrich, «Rüegg Hans-Rudolf», in DHS, 18.11.2010 (URL <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8960.php>, accès le 28.08.2014).
- HEUER Wolfgang, «Martha C. Nussbaum: Moral aus Romanen», in *Du. Die Zeitschrift der Kultur*, Bd. 53 (1993), Heft 11, 66-69.
- JORIS Elisabeth & WITZIG Heidi (HG.), *Frauengeschichte(n). Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz*, 4<sup>e</sup> édition augmentée, Zürich, Limmat Verlag, 1986/2001.
- JORIS Elisabeth, «19. Jahrhundert: Familie – Arbeit – Beruf. Eigensinnige Geschlechterdeutungen in Zeiten des liberalen Aufbruchs». Notes de la conférence du 29 avril 2014 dans le cadre du cycle *Eine Zeitreise durch die Geschlechtergeschichte* organisé par le Interdisziplinäres Zentrum für Geschlechterforschung (IZFG) de l'Université de Berne (non publiée).
- LACHMANN Rainer, «Geschichte der Religionspädagogik bis Anfang des 20. Jahrhunderts – didaktische Schlaglichter» in ROTHGANGEL Martin & al. (HG.): *Religionspädagogisches Kompendium*, 7<sup>e</sup> édition profondément remaniée et augmentée, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, pp. 53-71, surtout pp. 62-67.
- MAGGETTI Daniel, «Une littérature populaire?» in FRANCILLON Roger (éd.): *Histoire de la littérature en Suisse romande, Tome II: De Töpffer à Ramuz*, Lausanne, Payot, 1997, pp. 147-158 et 156.
- MÜLLER Felix, «Grütli (société)», in DHS, 22.12.2010 (URL <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17397.php>, accès le 19.08.2014).
- NEUSCHÄFER Hans-Jörg, FRITZ-EL AHMAD Dorothee & WALTER Klaus-Peter: *Der französische Feuilletonroman. Die Entstehung der Serienliteratur im Medium der Tageszeitung*, Impulse der Forschung Bd. 47, Darmstadt (WBG), 1986.
- PELLATON Jean-Paul, «Pierre César», in WALZER Pierre-Olivier (éd), *Anthologie jurassienne* vol. I, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1964, pp. 210-212.
- STADLER Peter, *Der Kulturmampf in der Schweiz. Eidgenossenschaft und katholische Kirche im europäischen Umkreis 1848-1888*, nouvelle édition augmentée, Zürich, Chronos, 1996 (1984), pp. 381-431.
- ZÜRCHER Christoph, «Johannes Ritschard», in DHS, 09.11.2010 (<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4664.php>, accès le 08.09. 2014).

## NOTES

\* En français dans le texte.

<sup>1</sup> Le présent article a été conçu comme une étude préalable à un futur travail de master sur les œuvres de Pierre César et en propose une introduction. L'auteure tient beaucoup à remercier Nassouh Toutoungi pour sa traduction.

<sup>2</sup> Conférence (non publiée) d'Angela BERLIS intitulée «Pierre César. Prêtre, Pédagogue, Ecrivain et journaliste jurassien» et tenue le 30 octobre 2013 à Mémoires d'ici à Saint-Imier, ainsi que Danielle BALMER et Angela BERLIS 2012a et 2012b. Je remercie Angela Berlis d'avoir mis à ma disposition le manuscrit de sa conférence.



<sup>3</sup> Jean-Paul PELLATON 1964, 211 : « Sachons distinguer, comme chez un Gotthelf, le sens infaillible que possède Pierre César des misères et des joies qui sont le lot des petites gens de chez nous, sa connaissance des mœurs villageoises jurassiennes, son goût pour les personnages de la terre et son humanité, tout cela restant à ras des choses ».

<sup>4</sup> Le titre original était identique à celui du roman publié par Hector MALOT (1830-1907) en 1878. Ceci explique vraisemblablement le changement de titre. S. GORCE 1954, 256.

<sup>5</sup> La Conférence alémanique de l'instruction publique (D-EDK) travaille – avec la participation des 21 cantons germanophones ou plurilingues – depuis 2010 au projet de l'élaboration d'un plan d'études commun (<http://www.edk.ch/dyn/15417.php>, accès le 13 octobre 2014).

<sup>6</sup> L'UDC a élaboré un plan d'études alternatif à la proposition de la D-EDK (<http://www.udc.ch/tasks/render/file/?method=inline&fileID=EEF6A85F-BE04-4D17-A919DE40ED0DE3EC>, accès le 13 octobre 2014).

<sup>7</sup> Voir à ce sujet JORIS Elisabeth, « 19. Jahrhundert: Familie – Arbeit – Beruf. Eigensinnige Geschlechterdeutungen in Zeiten des liberalen Aufbruchs. » Notes de la conférence du 29 avril 2014 dans le cadre du cycle *Eine Zeitreise durch die Geschlechtergeschichte* organisé par le *Interdisziplinäres Zentrum für Geschlechterforschung* (IZFG) de l'Université de Berne (non publiée).

<sup>8</sup> L'exposé biographique suivant s'appuie, là où il n'y a pas de mention contraire, sur Danielle BALMER et Angela BERLIS 2012a et 2012b, Anne BEUCHAT-BESSIRE 2005, Maxime GORCE 1953, Alphonse CHRETIEN 1912 ainsi que sur les lettres de Pierre César au directeur de l'Education Johann Ritschard de 1875/76, conservées aux Archives de l'Etat de Berne (BB III b, 13xx, A-F).

<sup>9</sup> Alexandre Friche (1855-1906) était directeur de l'Ecole normale de Porrentruy de 1855 à 1882 (<http://www.chronologie-jurassienne.ch/fr/003-PERSONNES/F/Friche-Alexandre.html>; <http://www.chronologie-jurassienne.ch/fr/003-PERSONNES/B/Breuleux-Gustave.html>, consulté le 5 septembre 2014).

<sup>10</sup> TROXLER Joseph, *Die «katholisch»-theologische Fakultät an der Hochschule Bern und ihre Vorgeschichte*. Separatabdruck aus den Monats-Rosen XLVII. Jahrg. 1902/03, Bâle [Acitendruckerei Basler Volksblatt] o. J.

<sup>11</sup> A propos de Johann Ritschard, voir ZÜRCHER Christoph, « Johannes Ritschard », in DHS (<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/D4664.php>, accès le 8 septembre 2014).

<sup>12</sup> Pierre CÉSAR à Johann RITSCHARD, directeur de l'Education du canton de Berne, juin 1875-octobre 1876 (Archives de l'Etat de Berne, BB III b, 13xx, A-F).

<sup>13</sup> Vgl. HERZOG Eduard (1824-1924), « Christkatholischer Bischof, Rektor der Universität, Wegbereiter der Ökumene. Neue Forschungsperspektiven zur Geschichte der Christkatholischen Kirche der Schweiz », in *Internationale Kirchliche Zeitschrift* 101 (2011), pp. 145-334.

<sup>14</sup> Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, N Pierre César, album photo de la famille César-Zahnd, GLB 5002.

<sup>15</sup> Conférence d'Angela BERLIS du 30 octobre 2013 (non publiée), 4 ; pour plus d'information sur le *Kulturkampf*, voir STADLER Peter 1996 (1984), pp. 381-431.

<sup>16</sup> CHRÉTIEN Alphonse, prêtre catholique-chrétien, écrit dans sa biographie *Quelques notes pouvant servir à la biographie de Pierre César*, S.l., 1912, 13 (BBB GLB 1260) sur la situation à Charmoille: [...] « la majorité restant acquise pourtant aux catholiques romains qui disposaient de l'argent, et partout de l'influence ».

<sup>17</sup> Conférence d'Angela BERLIS du 30 octobre 2013 (non publiée), 4.

<sup>18</sup> GORCE Maxime, « Centenaire de Pierre César », in *Jura Bernois* N° 121, 28 mai 1953.

<sup>19</sup> A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les aspects structurels de la question sociale font de plus en plus surface dans les prises de position des pasteurs réformés, même si l'éthique de la responsabilité individuelle continue à être favorisée pour améliorer la situation. Voir par exemple KAMBLI Conrad Wilhelm, « Das Christentum und die sociale Frage », in *Reformblätter aus der bernischen Kirche*, Bd.



<sup>3</sup>, Bern, 1869, ou l'exposé de Heinrich HIRZEL intitulé *Über die Wechselwirkung zwischen der protestantischen Kirche und dem social-bürgerlichen Leben mit besonderer Rücksicht auf die Fabrikindustrie*, Glarus, 1853.

<sup>20</sup> CÉSAR Pierre, 1890, 46.

<sup>21</sup> CÉSAR Pierre, 1890, 46.

<sup>22</sup> CÉSAR Pierre, 1890, 76.

<sup>23</sup> Les soupes scolaires pour écoliers défavorisés existent à Porrentruy depuis 1878. (<http://www.chronologie-jurassienne.ch/fr/004-ALPHABET/Soupes-scolaires.html>, accès le 6 septembre 2014). Pierre César s'est vraisemblablement investi dans les soupes scolaires à Saint-Imier depuis 1884, année de son élection en tant que curé. Elles ont sûrement existé avant 1889 (CÉSAR Pierre 1890, 40).

<sup>24</sup> CÉSAR Pierre, *Les Soupes scolaires*, Londres, 1890, traduit en allemand par Agnes Blumenfeld (*Die Speisung armer Schulkinder*), Berlin, 1892.

<sup>25</sup> CESAR Pierre, 1890, 5.

<sup>26</sup> Concernant le sens et le rôle de la Société suisse du Grütli, voir l'article dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* (<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17397.php>, accès le 19 août 2014).

<sup>27</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 89.

<sup>28</sup> CÉSAR Pierre, 1890, 88f.

<sup>29</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 48f.

<sup>30</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 89-92.

<sup>31</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 6.

<sup>32</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 5.

<sup>33</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 8s.

<sup>34</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 30 et 14.

<sup>35</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 44.

<sup>36</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 32-34 ainsi que 44s.

<sup>37</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 33s.

<sup>38</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 36.

<sup>39</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 36.

<sup>40</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 36.

<sup>41</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 36. La citation de Pline signifie: «pas la quantité, mais la qualité» (Pline 7,9,15).

<sup>42</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 37.

<sup>43</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 38.

<sup>44</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 16.

<sup>45</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 38.

<sup>46</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 32.

<sup>47</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 32.

<sup>48</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 46-48.

<sup>49</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 46.

<sup>50</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 38f.

<sup>51</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 39-41.

<sup>52</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 41f. u. 44f.



<sup>53</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 9.

<sup>54</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 18-21 und 41f.

<sup>55</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 9.

<sup>56</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 45.

<sup>57</sup> Voir aussi LACHMANN Rainer, 2012, pp. 53-71, particulièrement pp. 62-67.

<sup>58</sup> GRUNDER Hans-Ulrich, «Rüegg Hans-Rudolf», in DHS (<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8960.php> accès le 28 août 2014).

<sup>59</sup> HERBART Johann Friedrich (1776-1841).

<sup>60</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 36.

<sup>61</sup> HEUER Wolfgang, «Martha C. Nussbaum: Moral aus Romanen», in *Du. Die Zeitschrift der Kultur*, 1993, Heft 11, pp. 66-69.

<sup>62</sup> CÉSAR Pierre, 1883, 6.

<sup>63</sup> CÉSAR Pierre, 1889, 31.

<sup>64</sup> C'est le titre d'un travail de Norbert BACHELITNER sur les débuts du roman-feuilleton en 2012.

<sup>65</sup> A propos du roman-feuilleton, voir BACHELITNER Norbert, 2012, pp. 11-14 et 76.

<sup>66</sup> Concernant la fonction du roman-feuilleton, BACHELITNER Norbert, 2012, pp. 11-14, fait référence à LUHMANN Niklas, *Realität der Massenmedien 2.*, édition augmentée, Opladen, 1996.

<sup>67</sup> Comme Eugène SUE, Alexandre DUMAS, Paul FEVAL, Honoré DE BALZAC, Emile ZOLA, Pierre Alexis DE PONSON DU TERRAIL, Gustave FLAUBERT ou George SAND, voir la liste chez NEUSCHÄFER & al., 1986, pp. 341-428, ainsi que chez GORCE 1953, p. 254.

<sup>68</sup> Au tout début de *Un instituteur*, les protagonistes s'entretiennent sur Gotthelf, qu'ils apprécient tous deux énormément (Lausanne, 1895, 16s). *Sans père resp. Sans famille!* utilise le lieu commun du bon maître en Suisse romande – chez Pierre César, il vit à La Chaux-de-Fonds –, qui recueille le protagoniste tourmenté et lui ouvre de nouvelles perspectives en l'engageant et en le formant comme horloger. Ce lieu commun se trouve aussi chez Jeremias GOTTHELF dans *Jacobs, des Handwerksgesellen, Wanderungen durch die Schweiz* (1846 et 1847).

<sup>69</sup> Notamment et surtout par son travail narratif, en particulier les descriptions très riches en détails, humoristiques et aiguës des personnes et de leur comportement.

<sup>70</sup> CÉSAR Pierre, 1899, page titre de l'édition allemande (note du traducteur: traduite par mes soins).

<sup>71</sup> CÉSAR Pierre, 1899, avant-propos.

<sup>72</sup> X., «Bibliographie: *Sans Père*», in *Le Jura Bernois*, 30.11.1898.

<sup>73</sup> «[...] cette vertu [...] qui est la base, l'essence et la couronne de la doctrine nouvelle [= le christianisme, E. M.] [...]». C'est ainsi que Pierre César définit la vertu de *caritas* dans *Les Soupes scolaires*» (CÉSAR Pierre 1890, 13).

<sup>74</sup> MAGGETTI Daniel, *Une littérature populaire?* chap.4, sous la direction de R.Francillon éd. 1997, pp. 147-158; 156. Maxime GORCE, 1953, 258, se demande pourquoi les écrits de Pierre César ne sont pas cités dans une *Histoire de la littérature française contemporaine* alors qu'un roman comme *Le Disciple* (1889) de Paul BOURGET (1852-1935) l'est ; mais, depuis, Pierre César a été gratifié d'une mention dans une histoire littéraire.

<sup>75</sup> MAGGETTI Daniel, 1997, 156.

<sup>76</sup> Citation d'après Maxime GORCE, 1953, 253.

<sup>77</sup> Bibliothèque des Bourgeois de Berne, N Pierre César, GLB 1155, pp. 1261-1263 et 5000.

<sup>78</sup> Il n'est pas dans les compétences d'une histoire de la littérature d'intégrer ces textes, mais ils ne sont pas intéressants pour avoir une compréhension élargie du rôle de l'écrivain, ce qui, nous l'espérons, ressort de cette enquête.



<sup>79</sup> Ici, la notion d'œuvre écrite couvre tout autant les œuvres scientifiques que fictionnelles.

<sup>80</sup> GOTTHELF Jeremias, *Uli der Pächter*, Berne, sans année de publication, p. 239, cité d'après JORIS/WITZIG 1986/2001, 92 : Uli und Vreneli parlent avec l'aubergiste du partage du pouvoir et de la répartition du travail. Vreneli soutient l'avis que celui qui contribue à gagner de l'argent a aussi le droit de participer à la décision de son utilisation. L'aubergiste rejette violemment cette position.